Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 17

Artikel: Lettre d'Angleterre

Autor: Ford., Isabella O.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249581

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

auprès de nos collaboratrices de ce retard; et nous demandons à tous nos amis de faire autour d'eux la propagande qui, en procurant de nouveaux abonnés au Mouvement Féministe, *lui permettra de paraître plus souvent et de disposer de plus de place.*

La Rédaction.

L'Idée en marche...

I. — LETTRE DE PARIS

Le mois de février fut, pour les féministes, un mois heureux. Le *Journal officiel* du 4 février nous apprenait, en effet, que la veille, la Chambre avait inscrit à son ordre du jour le rapport de M. Ferdinand Buisson, sur la proposition de loi tendant à accorder aux femmes le droit de vote en matière municipale et cantonale. Nous pouvons espérer maintenant que, d'ici à la fin de la législature, la Chambre se sera prononcée sur ce point et nous avons lieu de penser qu'elle sera favorable à notre revendication.

L'*Union française pour le Suffrage des Femmes* ne peut que se féliciter de sa persévérance, et continuer la méthode qui a donné cette première grande victoire.

Certes, tout n'est pas fini: il faut que la Chambre trouve le temps nécessaire pour voter, et nombreux sont les projets et rapports qui vont solliciter son attention en ces derniers mois. Il faudra encore que le Sénat donne son avis... Mais s'il est bon de ne pas seulement regarder la route déjà faite, il est juste de trouver dans les progrès réalisés un encouragement pour la tâche qui reste à accomplir.

Les Groupes de l'U. F. S. F. continuent du reste à gagner les Conseils généraux et municipaux à notre cause, et la liste de vœux favorables au vote des femmes s'allonge sans cesse.

* * *

La presse a accueilli très favorablement la nouvelle de notre succès. De plus en plus, la question du suffrage féminin lui semble être de celles qui intéressent le public.

Les manifestations des femmes qui ont cherché à se faire inscrire dans les mairies, sur les listes électorales, ont été racontées dans un grand nombre de journaux. La *Ligue du Droit des Femmes* avait organisé ces démarches dans les 20 arrondissements de Paris. A l'Assemblée générale du Groupe de Paris de l'U. F. S. F., la présidente invita les membres de l'Union à se joindre aux délégations de la Ligue. On disposait de peu de temps: ce travail de vérification, qui se fait tous les ans, devait être terminé le 4 février à minuit. L'accueil fait aux suffragistes fut assez divers: on en inscrivit quelques-unes, on refusa l'inscription à d'autres, ailleurs la police s'en mêla. Des procès commencent: Me Maria Verone, Me Lhermitte plaident. On ira, paraît-il, jusqu'à la Cour de Cassation.

C'est ce que fit déjà, il y a 20 ans, la présidente d'honneur de l'Union pour le suffrage, Mme Vincent — qui vient de mourir et dont les obsèques eurent lieu le dimanche 22 février. — La Cour de Cassation n'a aucun pouvoir législatif; elle ne put en 1893, interpréter la loi contre la volonté évidente du législateur, et elle ne le fera sans doute pas davantage cette fois!

Il reste que la presse a beaucoup parlé du geste des Ligueuses, que les anti-féministes en ont pris prétexte pour reprendre leurs arguments contre nous, et que les journaux les plus favorables ont dit: « Pourquoi pas? »

* * *

La *Fédération féministe universitaire* et l'*Union française pour le Suffrage des Femmes* ont remporté un succès certain à la Chambre des Députés, lors du vote de la loi sur l'organisation des *Caisses des Ecoles*, puisque les vœux émis à différentes reprises par les deux Fédérations ont été exaucés.

Les Caisses des Ecoles sont destinées à fournir aux élèves pauvres des secours en vêtements, chaussures, etc. Elles aident ainsi à la fréquentation scolaire. La loi va en rendre la création obligatoire pour les communes. Jusqu'à aujourd'hui, rien ne s'opposait à ce que des femmes fissent partie des Conseils d'administration de ces Caisses. La loi nouvelle, à laquelle manque encore l'approbation du Sénat, fut votée à la Chambre le 2 février. Remarquons que la Fédération féministe universitaire avait présenté son vœu à M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, et discuté sa réalisation le 29 janvier, que l'Union française pour le suffrage des femmes avait fait le 28 une demarche auprès de M. Louis Marin — dont l'amendement nous donna pleine satisfaction — et que le Groupe de Paris de l'U. F. S. F., à son assemblée générale du 31 janvier, émettait le même vœu que la F. F. U.

La Chambre a donc décidé — et c'est ce que nous désirions — que *deux femmes* fassent *obligatoirement* partie des Conseils d'administration des Caisses des Ecoles. Une de ces femmes sera nommée par le préfet, l'autre sera *élue* par les sociétaires.

* * *

S'il est indiscutable, comme nous le disait M. Louis Marin à l'Assemblée générale du groupe de Paris de l'U. F. S. F., que la place des femmes est marquée dans ces Conseils où il sera question de l'habillement des enfants, s'il est intéressant pour nous que les femmes prouvent une fois de plus leur compétence administrative, il n'est pas moins important que des collèges électoraux, composés d'hommes et de femmes, soient *obligés* d'élire une femme. Ils s'habitueront ainsi à voir des femmes mêlées aux affaires de la Commune, et, quand il n'y aura plus que le Conseil municipal qui nous sera fermé, nous pourrons affirmer qu'il ne le restera pas longtemps!

Ainsi chacune de nos conquêtes est un pas de plus vers la victoire. La Chambre, en acceptant d'inscrire le vote municipal et cantonal des femmes à son ordre du jour, nous permet d'espérer que nous approchons du but actuel de nos efforts.

Pauline Rebour.

II. — LETTRE D'ANGLETERRE

Le Parlement anglais vient de se réunir et, à cette occasion, nous nous sommes rendu compte que notre travail dur, lent, persévérant, d'éducation des masses a porté ses fruits.

Pendant toute l'année dernière, en effet, nous avons organisé des réunions dans tous les syndicats, dans toutes les associations professionnelles possibles et imaginables, et je ne crois pas qu'une seule de ces réunions se soit terminée sans qu'une résolution très ferme ait été votée, demandant une mesure gouvernementale pour l'émancipation des femmes, et engageant « les « députés socialistes, et tous ceux qui soutiennent l'idée démo- « cratique à la Chambre des Communes, à refuser toute extension « du droit de suffrage aux hommes, tant que les femmes seront « tenues à l'écart de la vie politique. » Une résolution analogue a été votée en janvier dernier par le Congrès socialiste, auquel assistaient plus de deux millions d'hommes. Nous avons toujours envoyé à M. Asquith une copie de la résolution votée à chacune de ces séances. Si bien que dans ces deux derniers mois, il a dû recevoir plusieurs centaines de ces résolutions votées, notons-le bien, par des électeurs.

La cordialité avec laquelle les Comités de toutes ces Associations (Syndicats, *Trade-Unions*) nous ont reçues était char-

mante. Généralement, on nous votait des remerciements pour être venues; on signait nos cartes d'« Amis du suffrage féminin » dont le nombre s'élève maintenant à 40,000. Nous avons, à l'heure actuelle, plus de 52,000 membres réguliers; notre avoir, formé par de petites cotisations, dépasse 40,000 livres (1 million de francs) et si nous calculons que plus de 30 sociétés travaillent à côté de la nôtre (*The National Union*) pour le suffrage, nous pouvons dire, à juste titre, que le chiffre total des suffragistes en Angleterre est énorme! Et cependant, M. Asquith persiste à répéter que l'opinion publique dans le pays n'est pas favorable au suffrage! Oublie-t-il complètement ces deux millions de *Trade-Unionistes* qui, eux, sont pourtant des électeurs?

Pour clôturer dignement cette campagne, nous avons organisé, le 14 février dernier, un meeting colossal à l'Albert Hall, à Londres. Plus de 9000 personnes y assistaient — et les hommes de tous les milieux y étaient fort nombreux. 352 syndicats, associations professionnelles, *Trade-Unions*, etc., nous avaient envoyé un millier de délégués, ainsi que des Conseils municipaux, des Conseils de districts, etc. Il en était venu de toutes les parties de l'Angleterre, même des îles Shetlands, sacrifiant ainsi à notre cause un temps précieux. Plusieurs des drapeaux des grands *Trade Unions* décoraient la salle et lui donnaient un aspect aussi brillant que caractéristique.

Les militantes avaient envoyé quelques membres pour interrompre l'un des orateurs, un député socialiste, avec l'espoir de faire du bruit. Mais on fit aussitôt circuler dans la salle des billets, nous priant de ne pas prendre garde à elles. Nous restâmes donc immobiles et silencieuses, tandis que quelques-uns de nos excellents amis, les hommes, manifestaient bruyamment leur mécontentement. (Et ce sont toujours les femmes que l'on appelle « la moitié émotive et passionnée de l'humanité »!) Mais, quand l'orateur eut fini son discours (dont il nous avait été impossible d'entendre un mot) l'orgue attaqua le chant « Car il est un joyeux compagnon » (*For he's a jolly good fellow*) que nous chantons toujours en Angleterre quand nous voulons manifester notre admiration pour un personnage en vue. Toute l'assistance se leva, chantant en chœur, et les militantes déconfites se turent pendant le reste de la soirée. — Une collecte fut faite qui rapporta plus de 6000 livres (150,000 fr.) pour notre campagne de printemps et d'été; car, l'année prochaine, au plus tard, auront lieu les élections générales, et alors..., alors nous obtiendrons notre loi sur le suffrage des femmes!

Mais ce qui est encore mieux que tout cela, c'est que le parti socialiste a promis de déposer un amendement au discours du trône, dans lequel le roi, en ouvrant les séances du Parlement, expose le programme de travail de la session, tel qu'il a été arrêté par les ministres. Cet amendement sera une manifestation de regret de ce qu'aucune mention du suffrage féminin n'ait été faite dans le discours du trône, et c'est la première fois qu'un amendement de ce genre est déposé dans notre Parlement. Naturellement, il ne sera pas voté; car, s'il l'était, le ministère n'aurait plus qu'à démissionner; et c'est pourquoi ceux qui le soutiendront seront seulement les socialistes et peut-être quelques conservateurs. Toutefois, c'est un grand pas en avant pour notre cause qui va se faire là, et cela prouvera aux esprits les plus obtus (M. Asquith excepté) que le suffrage féminin est véritablement une question nationale,

Il va de soi, qu'à côté de tout notre travail dans les *Trade Unions*, etc., notre propagande habituelle sur toutes les questions de réformes sociales qui font désirer le vote aux femmes a continué comme d'habitude. Nous avons aussi eu des élections complémentaires dans lesquelles, grâce à nous, les candidats libéraux ont perdu des voix qui ont été gagnées par les candidats socialistes.

Dans le domaine économique, le minimum de salaire pour l'industrie du vêtement, qui est de 40 centimes l'heure pour les femmes et de 80 et de 90 centimes l'heure pour les hommes, éveille les femmes du nord de l'Angleterre à l'idée de la nécessité du suffrage. Nous espérons pouvoir bientôt fonder un *Trade Union* pour les femmes, différent de celui des hommes; car il est évident que les hommes, étant satisfaits de leur salaire minimum, n'aideront pas les femmes à augmenter le leur. D'ailleurs, il n'est pas toujours possible aux hommes et aux femmes de travailler ensemble d'une façon satisfaisante dans quelques-unes de ces associations. Les hommes, étant plus habitués aux affaires publiques, s'emparent de la direction, et les intérêts des femmes sont négligés. Il faut que les femmes apprennent à faire elles-mêmes leur propre besogne, et alors, hommes et femmes pourront travailler d'accord, en camarades et en égaux pour l'amélioration de leur situation économique. Ce jour approche, et plus vite que M. Asquith et ses amis ne le pensent!

Isabella O. Ford.

III. — LETTRE DE HOLLANDE

Pourquoi nous sommes suffragistes?

Notre « Bond » vous répondra en chœur: pour avoir le droit, plus tard, de mettre nos facultés, nos aptitudes maternelles et féminines au service de la communauté. Pour y compléter l'élément masculin, comme dans tout bon ménage. Pour tâcher, enfin, et surtout, de rendre le monde meilleur et plus heureux.

. . . . . .

Voilà en effet la note dominante de notre mouvement féministe en Hollande, à laquelle se rallient même une foule de membres de la « Vereinigung », dont une partie est encore un peu trop militante à notre goût.

Nous nous éloignons de plus en plus, heureusement, de notre féminisme primitif qui réclamait impérieusement le suffrage immédiat.

Voyons, en toute franchise : aurait-ce été un bienfait pour notre pays si on nous eût déjà accordé le suffrage, il y a quelques années, lorsqu'à peine 2000 femmes le désiraient? L'eût-on jamais accordé aux hommes dans ces conditions-là?

Et voilà pourquoi nous ne crions plus à tue-tête comme autrefois, ce qui avait le don d'agacer le public au lieu de nous le rendre sympathique. Mais notre effort principal porte sur l'éducation préalable de la femme. Nous avons compris enfin que, pour savoir une chose, il faut l'avoir apprise, même si l'on veut se mêler de voter et de diriger les affaires de l'Etat [1]. Puis qu'il faudra s'y intéresser en plus grand nombre que nous ne le faisons encore.

Nous sommes tout au plus 25,000 à présent sur 1,000,000 qui obtiendraient le suffrage, si on nous l'accordait au même titre qu'aux hommes. Ce qui veut dire que sur 40 femmes, il n'en est qu'une, *une seule*, entendez-vous bien? qui s'en soit inquiétée sérieusement jusqu'à présent. Ne soyons donc pas trop pressées, ni égoïstes: si nous voulons que notre vote porte de beaux fruits plus tard, préparons-nous un peu mieux à notre tâche, et qu'au moins un quart d'entre nous ait appris à s'intéresser à la question!

C'est depuis que ces pensées, éminemment loyales et raisonnables du féminisme moral dominent chez nous que notre cause

---

[1] Sans malice, je crois que c'est une vérité que nous avons découverte plus vite que les hommes.